



## DECISION MUNICIPALE

~~N°0000DD714~~/DM/2024/CAY6/SG/ST

PORANT ATTRIBUTION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N°012/AONO/CAY6/CIPM/2024 DU 12/09/2024 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION URBAINE EN ECLAIRAGE PUBLIC DES QUARTIERS BIYEM-ASSI, MVOG BETSI, ELIG-EFFA, ETOUG-EBE, SIMBOCK ET NKOLBIKOK, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 6.

### **LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE VI**

- Vu La Constitution ;  
Vu La Loi N°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;  
Vu Le Décret n°93/321 du 25 novembre 1993, portant création des Communes Urbaines et Rurales ;  
Vu Le Décret n°2020/758 du 18 Décembre 2020, portant nomination de Monsieur Emmanuel Mariel DJIKDENT au poste de Préfet du Département du Mfoundi ;  
Vu Le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;  
Vu l'Arrêté N°000293/A/MINDEVEL/DCTD du 06 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 6, Département du Mfoundi, Région du Centre ;  
Vu la circulaire n° 00000026/C/MINFI du 29 Décembre 2023 Portant Instructions Relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, et des autres Entités Publiques pour l'Exercice 2024 ;  
Vu la loi n°2023/019 du 19 décembre 2023 Portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2024 ;  
Vu L'Avis d'appel d'offres N°012/AONO/CAY6/CIPM/2024 DU 12/09/2024 ;  
Vu Les normes en vigueur au Cameroun  
Considérant les nécessités de service.

### **-DECIDE-**

**Article 1<sup>er</sup>:** Est pour compter de la date de signature de la présente décision, attributaire de la lettre commande relative à l'Avis d'Appel d'Offres N°012/AONO/CAY6/CIPM/2024 du 12/09/2024, l'entreprise ci-après :

Objet de l'appel d'offres	Soumissionnaire	Montant d'attribution FCFA TTC	Délai de livraison
<b>AVIS D'APPEL D'OFFRES N°012/AONO/CAY6/CIPM/2024 DU 12/09/2024 (EN PROCEDURE D'URGENCE) LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION URBAINE EN ECLAIRAGE PUBLIC DES QUARTIERS BIYEM-ASSI, MVOG BETSI, ELIG-EFFA, ETOUG-EBE, SIMBOCK ET NKOLBIKOK</b>	MAX-ELEC SARL BP: 30107 Yaoundé Tél : 690 509 075/677 224 256	29 514 375	02 (deux) mois.

**Article 2:** L'entreprise attributaire ci-dessus est invitée à prendre rapidement attache avec le Chef Service Technique de la Mairie de Yaoundé 6 pour suite de la procédure.

**Article 3 :** La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

Ampliations :

- ARMP pour publication
- CIPM
- Affichage
- CHRONO/ARCHIVES

Yaoundé, le

*15 OCT 2024*

**Le Maire**

